L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 16 JUIN 1893.

Mort du Rév. Père Hubert.

La mort, cette implacable faucheuse, a encore fait son œuvre: avant hier matin, elle est venue prendre une proie qu'elle guettait depuis déjà quelque temps, le pauvre Père Hubert, de l'Ordre des Jésuites, que la communauté entière à la Nouvelle-Orléans, a connu, a aimé et pleure.

Mais, si cette mort afflige tout le monde, hâtons-nous d'écrire qu'elle n'a surpris personne, car le bon et digne prêtre était aux prises avec un mal, dont les premières atteintes s'étaient fait sentir il y a quelques mois; mal qui pour n'être pas douloureux, pour ne pas faire souffrir le corps, n'en torture pas moins l'esprit, parce qu'on le sait un irrévocable arrêt de mort.

Le Père Hubert était une de ces individualités comme rarement on en rencontre: ministre de Dieu, il a vécu dans l'ombre, remplissant scrupuleusement tous les devoirs de sa vocation; homme du monde il se fut distingué quelque ont été sa carrière, car il y avait en lui les qualités du cœur et de l'intelligence qui ouvrent la voie des hautes destinées, qui mènent souvent à la renommée, à la célébrité même.

Né à Toulon, en 1823, d'une famille distinguée, il manifesta, dès sa plus tendre enfance, l'intention de se consacrer à Dieu. Cette inclination religieuse ne fut pas contrariée par son père, qui, cependant, lui avait fait acquérir des connaissances techniques, pensant, sans doute, le voir un jour lui succéder comme surintendant d'une station navale en France.

A vingt ans, le père Hubert terminait ses études théologiques, et, à la suite de son ordination, entrait dans l'Ordre des Jésuites. En compagnie de dix de ses frères en religion, il vint en Amérique; et c'est à la Mobile, le 12 décembre 1847, que tous descendirent, pour bientôt après se séparer, les uns venant à la Nouvelle-Orléans, les autres se rendant dans les campagnes de la Louisiane ou ailleurs.

Lorsque notre guerre civile, de cruelle mémoire, éclata, le Père Hubert, en qui sommeillait le héros, crut que son devoir l'appelait sur les champs de bataille. Peut être eut il à ce moment la vision des luttes sanglantes qui allaient se livrer, et voulut-il remplir sa sainte mission: gagner des âmes au ciel.

Sa santé, que les éprouvantes fatigues du professorat avaient ébranlée, fut invoquée comme raison par le Rév. Père Curioz, pour lui refuser l'autorisation d'aller s'exposer aux dangers de la guerre; mais son insistance, son opiniâtreté fléchirent le Supérieur de l'Ordre, et, peu de temps après, nous venaient des nouvelles des plaines de la Virginie du Nord: le Père Hubert y accomplissait des actes d'héroïsme, s'y couvrait de gloire.

De quel courage, de quelle bravoure ne faut-il pas être doué! pour demeurer sans défense sur un champ de bataille, apportant des paroles de consolation aux blessés, des paroles de pardon aux mourants.

Ce n'est pas en quelques mots jetés hâtivement sur le papier, que l'on retrace, même les grandes lignes, d'une carrière aussi brillante, aussi bien remplie que celle de l'homme descendu hier dans la tombe. Pour écrire son éloge, le temps, le recueillement nous manquent. Oui, ce recueillement, nous ne pouvons nous y livrer à cette heure, car nous sommes de ceux qui ont connu le Père Hubert dans une douce intimité, et à qui sa mort cause une vive, une poignante émotion.

Quand notre pensée se tourne vers ces heureuses années de jeunesse, trop tôt envolées, hélas! nous entendons chanter en nous tout un monde de souvenirs aimables auxquels vient se mêler l'image de l'ami qui nous a quittés, du professeur qui toujours par sa paternelle bonté, son inaltérable tendresse, sut rendre moins âpre, moins rude, moins pénible le stage qu'il nous fallut faire sur les bancs de l'école.

Le mot pour rire, il le cultivait très volontiers; la gaieté n'est-elle pas la dominante des natures heureusement douées? Il lui venait parfois de ces mots charmants qu'il décochait avec finesse, et puis, sonnait bien haut chez lui un rire homérique qui eut gagné le plus flegmatique, le plus sérieux de ses interlocuteurs.

Ce sont de tels hommes qui prêchent le mieux le Christ; ils comprennent et enseignent la religion telle qu'elle a été instituée et qu'elle se doit suivre:

"....Ce n'est pas toujours par les sentiers rudes et sublimes de la montagne que la brebis égarée retourne au bercail".

Après sa première attaque de paralysie, le père Hubert fut envoyé à Macon, en Georgie; c'est là qu'il finit ses jours entouré des soins les plus constants, les plus affectueux. On ne pouvait guère espérer le voir se rétablir complètement; mais le cœur ne parle-t-il pas souvent plus haut que la raison! et alors, les illusions—pente sur laquelle on se laisse si volontiers glisser—ne viennent-elles pas avec leurs doux mensonges vous faire croire même à l'impossible!

Ses derniers moments ont été calmes, sereins. Il a vu venir la mort sans angoisses, sans affres. Et comme pour remercier de leurs tendres soins ceux qui, à ses côtés, voyaient la vie s'éteindre lentement en lui, il leur a jeté un long et dernier regard; puis le sourire du juste s'est esquissé sur ses lèvres, et il s'est endormi dans l'éternité.

Un homme de moins ici bas; un élu de plus là-haut!

Une visite.

Nous avons été honorés hier, de la visite de M. Jean Marlin, représentant de la maison parisienne Amédée Prince & Cie.

Des intérêts commerciaux ont amené M. Marlin à la Nouvelle-Orléans. Il y est depuis un jour ou deux, à peine, et voilà que déjà l'heure du départ sonne, et qu'il va lui falloir se rendre dans d'autres villes des Etats-Unis où le sollicitent d'importantes affaires.

Mais de si courte durée qu'ait été son séjour parmi nous, nous croyons savoir qu'il y a noué de précieuses relations pour ses mandants.

M. Marlin est un homme d'un commerce agréable; il est Français, c'est dire que son éducation, que ses façons sont des meilleures. Il a beaucoup voyagé; et sa conversation, pleine de charme, est écoutée avec un vif plaisir.

Ce qui surtout frappe dans ses causeries, c'est le respect, l'affection avec lesquels il s'entretient si volontiers de ceux dont il est l'agent à l'étranger, de M. Amédée Prince, notamment, chevalier de la Légion d'honneur, négociant des plus distingués.

C'est avec des accents émus qu'il nous a parlé de M. Prince, dont il se flatte de posséder l'amitié; un sûr garant, assurément, que nos rapports avec la maison de Paris seront des plus aimables.

Après avoir parcouru certaines villes de l'Amérique du Nord, M. Marlin retournera en France où le rappellent les vœux de son intéressante famille.

Columbian Institute.

Les exercices de fin d'année de cette excellente maison d'éducation que dirige Mlle H. Fitzgérald, auront lieu en la salle de la Parfaite Union, le jeudi, 22 de ce mois.

Une carte qui nous est adressée, nous convie à cette fête intime qui, nous en avons l'assurance, aura tout l'intérêt, tout l'éclat que comporte son caractère.

Many Persons are broken down from overwork or household cares. **Brown's Iron Bitters** Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

On peut, en toute sûreté, donner aux enfants les Pilules d'Ayer, elles sont agréables au goût. C'est le meilleur cathartique connu.

Deux charbonniers, dont le masque auvergnat trahit, vivement, le coup de lessive dominicale, sont attablés devant un superbe poulet qu'ils s'apprêtent à déguster.

—Est-ce une poule? est-ce un chapon? fait le plus vieux en attaquant la bête. Et, à ce propos, sais-tu quelle différence il y a entre une poule et un chapon?

—?......

—Feuchtra! chest bien chimple chependant; une poule cha pond et un chapon cha ne pond pas!

Un mendiant demande l'aumône en déclarant que, sans son chien, il serait mort de faim depuis longtemps.

—Comment, sans votre chien! lui demande une âme compatissante

—Oui, monsieur, je l'ai déjà vendu trois fois, mais, chaque fois, il revient à la maison.

Lamento d'un veuf qui se connait bien.

—Pauvre femme! nous avions vécu tous deux longtemps....

—Vous aviez souffert ensemble?

—Oh! non.... Elle, seulement.

DR PRICE'S Cream Baking Powder.

La Seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque; Pas d'Alun.

En usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.

Institut St-Joseph.

Hier soir, pendant que tous les habitants de la Nouvelle Orléans s'en allaient chercher un peu de plaisir et beaucoup de grand air partout, excepté à la Nouvelle-Orléans—ceux-ci sur le fleuve, en se dirigeant vers les Columbian Gardens; ceux-là, en chemin de fer qui leur procurait l'agrément d'un charmant concert au West End; d'autres, plus simplement encore, en omnibus qui les conduisait à la Fête de Mt-Carmel, aux Fair Grounds, un heureux hasard, une gracieuse invitation, arrivée au dernier moment, nous permettait de jouir d'une très jolie soirée littéraire et artistique, qui se donnait à l'institut St Joseph, No 168, croyons nous, de la rue Esplande, sous l'habile direction de Mme Fortier.

Avec la meilleure volonté du monde, il nous serait impossible d'entrer dans tous les détails, les uns plus intéressants que les autres, de cette ravissante fête de famille. Le programme des exercices prendrait, à lui seul, une demi-colonne.

Le fait est qu'on y voyait figurer les noms de presque toutes nos meilleures familles créoles; car l'Institut St-Joseph est un des plus populaires, des mieux fréquentés des Deuxième et Troisième Districts. On n'imagine pas à quel nombreux, à quel gracieux défilé de gentilles et spirituelles fillettes, de charmantes et intelligentes jeunes filles nous avons assisté — celles-ci venant réciter une jolie pièce de vers ou de prose, anglaise ou française; celles-là faisant preuve d'un véritable talent ou de très précoces dispositions sur le piano; d'autres tirant un excellent parti de leur voix et chantant, déclamant une mélodie avec autant d'habilité que de grâce.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, citer que quelques noms: Ce sont ceux de Miles C. et A. Trépagnier, Rosa Robichaud, Anna et Corinne Toledano, Célina et Corinne Vinet, Josie Augustin, Adèle et Célestine Labarre, Alice Santon, etc.

Voici maintenant les noms des élèves graduées:

Mlle A. Trépagnier, graduée pour le français; Mlle A. Vinet, pour l'anglais; Mlle Josie Augustin, pour le français, l'anglais et les mathématiques. Cette dernière a reçu la Croix d'Honneur et elle l'a méritait bien.

Nous l'avons vue résoudre, séance tenante, un très difficile problème d'algèbre.

La séance s'est terminée par la romance de Mignon, exécutée par Mlle Anna Laroque; par une charmante récitation de Mlle L. A. Fortier et par une mélodie chantée fort gracieusement par Mlle S. Wogan.

En somme, soirée qui fait grand honneur à la direction de cette institution; nous regrettons sincèrement de ne pouvoir nous étendre plus longuement sur ce sujet éminemment intéressant.

COLLEGE TULANE.

Le Grand Opera House ne désemplit pas en ce moment. Le soir ce sont les représentations théâtrales qui y attirent la foule, le jour c'est pour les gradués des diverses institutions qu'y retentissent les applaudissements.

Hier la salle était occupée par les gradués de l'Université Tulane, Collège et High School, la Faculté ayant décidé cette année de réunir les deux fêtes en une seule.

Les fêtes scolaires de l'Université sont très courues, et celle de cette année n'a point fait exception à la règle. Des centaines de jeunes filles prêtent toujours à cette solennité le délicieux attrait de leur présence, et elles avaient en même ce te année la gracieuse attention de piquer à leur corsage les couleurs de Tulane.

C'est donc en présence d'une très flatteuse assistance, au milieu de leurs maîtres, de leurs parents et de leur amis que les gradués ont reçu après une vaillante lutte contre les mystères de la science, le parchemin cravaté de bleu qui est le prix de leur victoire.

La cérémonie a été ouverte par la récitation d'une prière par le Rév. Sawyer, puis, le Prof. A. D. Hurt, a présenté au président Johnston les gradués du High School, des étudiants pleins de promesses prêts à entrer dans le Collège dans les meilleures conditions.

M. Hurt a fait mention spéciale de M. Landfried, Jr., qui a passé ses examens avec beaucoup de distinction.

Le président Wm Johnston, a donné ensuite lecture de son rapport annuel dans lequel il a constaté l'augmentation constante du nombre des étudiants et des gradués.

Il a fait allusion au rapide développement de l'Institution et aux nouveaux bâtiments dont on va commencer la construction rue St-Charles, lesquels une fois terminés mettront l'Université Tulane sur le pied des plus grandes institutions des Etats-Unis avec lesquelles elle soutiendra favorablement la comparaison.

M. Johnston a présenté à l'assistance M. E. H. Block, qui a traité à son honneur un sujet fort difficile: "Les devoirs publics de l'homme instruit."

Il a dit que dans un pays comme les Etats-Unis où le gouvernement repose sur le peuple, il est bon que la classe instruite ne néglige pas ses devoirs politiques, qu'elle accepte les fonctions publiques au lieu de les abandonner au politicien spéculateur, etc.

M. J. C. Barr, qui lui a succédé a très habilement présenté un projet de réforme municipale, après avoir analysé les causes des plaintes qui s'élèvent sans cesse dans toutes les municipalités.

Il a dit que ce mécontentement était général aux Etats Unis, à cause du développement très rapide de presque toutes les villes où on n'a pas songé à l'avenir.

Des travaux ont été faits qui, on quelques années, sont devenus inutiles et n'ont donné aux populations que des motifs de mécontentement. Il a dit en outre que l'application du système d'élection national aux élections nationales, c'est-à-dire la représentation de tous les wards au Conseille comme celle de tous les Etats à l'Assemblée Nationale, ne pouvait pas être satisfaisante, que la Législature où siègent des représentants des campagnes ne connaissant rien des besoins des villes, ne devraient pas se mêler de l'administration de ces municipalités et qu'enfin le pouvoir suprême devrait être délégué au maire afin d'en finir avec les fonctionnaires déclinant constamment toute responsabilité et la rejetant sur leurs collègues.

Lorsque les populations voudront se donner la peine de remonter à la source du mal, elles auront bientôt fait de trouver le remède et leurs efforts seront couronnés de succès.

Après cette allocution très applaudie, M. J. McConnell, vice-président du Bureau des Administrateurs, a décerné deux médailles, l'une d'histoire ancienne à M. B. P. Caldwell; l'autre d'élocution à M. J. B. Guthrie.

On a entendu encore deux autres discours, l'un sur la "Réforme du Service Civil," par M. I. G. Kittredge, l'autre sur "la Guerre et l'Arbitrage," par M. J. O Daspit. Tous deux ont montré de brillantes qualités oratoires et fort bien développé leur sujet.

M. John Dymond Jr a fait, au nom des alumni une gracieuse et fraternelle allocution, puis M. Wm Preston Johnston a annoncé qu'il allait procéder à la distribution des diplômes.

Ceux-ci ont été décernés aux bacheliers dans l'ordre suivant:

Bacheliers ès-arts. — Samuel Harris Backus, Edgar Henry Bloch, Benjamin Palmer Caldwell, Joseph Oscar Daspit, Abraham Goldberg, Robert Timmons Hardie, Ivy Green Kittredge, Edward Pierson, Granaland Lee Tebault, Peter Arthur Thibaut,

Bacheliers ès sciences.—John Christie Barr, Marcel Valentin Hanlard.

Un certificat de fin d'études dans le cours spécial limité de génie électrique a été décerné à Paul Conrad, Jr.

M. Wm Von Phul a reçu un diplôme pour le cours de génie mécanique et M. Kenneth S. Guthrie, le diplôme de docteur en philosophie.

La fête s'est terminée par une bénédiction.

Le comité de réception se composait de MM. G. King Logan, chairman; C. W. Butler, J. R. Conniff, J. C. Dixon, L. M. Favrot, W. S. Lewis, L. E. Lion, J. P. Labouisse, L. Mathis, E. D. Martinez, C. Metessier, L. Perrilliat, L. H. Scherck, St Denis Villeré, C. C. Waterman.

Bureau de Santé. — Le meeting mensuel du Bureau de Santé, a eu lieu hier soir à 8 heures, sous la présidence du Dr S. R Olliphant.

MM. Hayward, Odenheimer, le Drs Kells et Patton, le Dr Salomon, secrétaire; le Dr F. W. Parham, inspecteur sanitaire en chef; le juge Frank McGloin, avocat du Bureau et le Prof. A. L. Metz, chimiste de la ville étaient présents.

Après la lecture du procès verbal du dernier meeting, le président annonce qu'il a reçu du col. John C. Wickliffe commissaire de la Louisiane à l'exposition de Chicago, une communication dans laquelle celui ci annonce que l'installation du modèle de la station de quarantaine est terminée, et qu'il est examiné avec beaucoup d'attention par les nombreux visiteurs.

Le président donne lecture des rapports des différents représentants du Bureau de Santé dans les ports de l'Amérique Centrale.

Le Dr Mayer annonce que l'on a installé à la station de quarantaine un fourneau capable de désinfecter quatre grands navires par jour.

Le Prof. A. L. Metz fait un rapport dans lequel il dit que la glace faite à la Nouvelle-Orléans est plus pure que la glace du Nord.

Elle est faite d'eau distillée et filtrée et s'il s'y trouve des impuretés, ce n'est que rarement et en très petite quantité.

Le professeur a fait l'analyse de nombreux échantillons de bonbons à bon marché, et il a trouvé qu'ils contenaient de 2 1/2 pour cent à 10 pour cent de sulfate de calcium et quelques-uns, plus de 5 pour cent de sulfate de barium. Ils contiennent, en outre, de la glucose, de l'amidon, de la farine, et sont colorés avec des couleurs anilines.

Le rapport du trésorier est comme suit;

Balance en main au 1er mai 1893	$5,959 12
Recettes	6,348 11
Total	$12,307 23
Dépenses	$8,132 04
Total	4,175 19

L'avocat McGloin dit qu'il a eu une entrevue avec l'avocat de la ville O'Sullivan, au sujet de l'hôpital des lépreux, mais qu'il n'y a aucun moyen d'empêcher la ville de changer l'emplacement de cet hôpital.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 Juin 1893.—Indications pour la Louisiane: Temps beau, vents d'ouest à sud.

Température du 15 juin 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	86	27
Midi	90	29
3 P. M.	88	28
6 P. M.	86	27

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Henry F. Gels à Mlle Caroline Garstkamp; Joseph Trépagnier à M le Lovinaia Lewis; Louis Schairer à Mlle Emilie Kuhner; Wm H. Wagener à Mlle Margaret Richards; Horace L. Dufour à Mlle Rosalie J. Labatt; Paul Areas à Mlle Margaret Levy.

NAISSANCES—Mmes Jean Castaing, un garçon; Julius E. Powers, une fille; John Clark une fille; Joseph Maestri, une fille; Mme A. Favalora, une fille; Joseph Smith, une fille.

DÉCÈS.—Marie Marat, 36 ans, 101 rue Marais; Gertrude Vassenberger, 10 ans, 1,341 rue Tchoupitoulas; Mme Julie Comfort, 45 ans, coin des rues St Joseph et Tchoupitoulas; John Donovan, 63 ans, 1,028 1/2 rue Magazine; Ernestine Reinhardt, 14 mois, 195 rue des Français; Jack Raphael, 35 ans, coin des rues Arabella et Coliseé; Phil p Austin, 7 mois, 325 rue Sud Liberté; Burston Dixon, 5 mois, 107 rue Melpomène.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

H. J. Lavergne à S. Clark, un terrain borné par les rues Français, Perrier, Champs Elysées et Johnson, $250.

Firemen's Building Association à Mme L. B. Foster, deux terrains bornés par l'avenue Henry Clay, les rues Hurst, Benjamin et Webster, $5,000.

Héritiers de H. T. Vennard à D. Negretto, un terrain borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, $920.

Jean P. Jacobs à Mme B. Scoola, quatre terrains bornés par les rues Claiborne, Derbigny, St-Philippe et Dumaine, $5,360.

Mme M. J. Mosely à la People's Homestead Association, trois terrains bornés par les rues St-Ferdinand, Montegut, Royale et Chartres, $2,000.

Thomas H. Keope à George H. Brackman, deux terrains bornés par les rues St-Claude, Remparts, Port et Lafayette, $1,600.

J. G. Grant à L. Smith et femme, un terrain borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, St-David et St-Patrick, $550.

Henry G. L. Zebal à Mme S. Hayem, deux terrains bornés par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Magasins et Constance, $4,000.

Succession de Mme L. H. McMahon à George Jurgens, deux terrains bornés par l'avenue Napoléon et les rues Berlin, Tchoupitoulas et Annonciation, $5,100.

Mme J. Skelly au People's Homestead Association, un terrain borné par les rues Clio, Erato, Howard et Freret, $1,700.

People's Homestead Association à Mme J. Skelly, le même terrain, $2,000.

Eureka Homestead Society à Mme J. Brunet, un terrain borné par les rues Poydras, Perdido, Howard et Liberté, $2,000.

Mme S. Faure et al. à Charles A. Deléry, un terrain borné par les rues Claiborne, Kerlerec, Derbigny et Esplanade, $5,650.

Mme E. J. Matthews à Mme A. Kern, un terrain borné par les rues Philip, Jackson, Magnolia et Locust, $5,000.

Mme L. Baker au Mutual Loan Building Company, un morceau de terre borné par les rues Freret, Deuxième, Locust et Première, $900.

Mutual Building and Loan Association à Mme L. Baker, même description, $1,000.

E. Augaud à V. Del Valle, un terrain borné par les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre, $3,000.

Tudor Company à F. Bryant et Mme J. Mathers, Jr., deux terrains bornés par les rues Religieuse, Robin, Race et St Thomas, $3,500.

W. H. Lockhardt à la Mutual Building and Homestead Association, un terrain borné par les rues Magnolia, Troisième, Quatrième et Locust, $504.

Mutual Building and Loan Association à W. H. Lockhardt, la même description, $500.

V. Fortier à A. Gehrke, quatre terrains bornés par les rues Washington, Burdette, Forshey et Quatorzième, $1,000.

J. Spansel à la New Orleans Swamp Land Reclamation Company, onze terrains bornés par les rues Palmyre, Banks, Dorgenois et Broad; aussi deux terrains bornés par les mêmes rues; aussi un ilet borné par les rues Pierce, Carrollton, Bandin et d'Hémécourt; aussi vingt-huit terrains bornés par les rues Salcedo, Lopez, Gravier et Perdido; aussi quatre terrains bornés par les rues Genoyo, Salcedo, Gravier et Perdido; aussi trente-deux terrains bornés par les rues Lopez, Rendon, Gravier et Perdido, $3,500.

Cour Criminelle.—Section B.—Le juge Moise a condamné hier matin à 7 ans de pénitencier Joe Houseman coupable de vol avec effraction.

Deuxième Cour de Recorder.—Une accusation a été portée hier devant la Deuxième Cour de Recorder, contre John Heck, qui tient un café à l'encoignure des rues Dauphine et Mandeville, pour avoir vendu des liqueurs à des mineurs.

Il a été mis sous caution de $250.

Accident.—Philip Dominick qui hier à 11 heures du matin chargeait un wagon de marchandises au pied de la rue Ste-Anne, a eu la jambe gauche cassée par la chute d'une lourde caisse.

On l'a transporté à l'hôpital dans une voiture d'ambulance.

INCENDIE.

Destruction de la gare de marchandises du L. N. RR.

Perte $100,000.

Hier, à 1:10 heure, on a découvert une colonne de fumée s'élevant d'un tas de balles de foin, dans la gare de marchandises du Louisville Nashville.

L'alarme a été immédiatement donnée, mais les pompiers sont arrivés si longtemps après l'alarme que le feu avait eu le temps de se communiquer à la gare elle même et que celle-ci a été détruite, en dépit de leurs efforts.

On pense que le feu a été mis par des vagabonds qui avaient sans doute couché sur le foin pendant la nuit et avaient fumé. A 11 heures 10 on en avait arrêté deux dans le voisinage de la gare.

Le feu a pris naissance dans un tas de 175 bottes de foin appartenant à John T. Gibbons et évalué $200. Assurance à la compagnie Hibernia.

Les flammes se sont ensuite communiquées à la gare de marchandises du Louisville & Nashville R. R., un édifice de 400 pieds sur 100 pieds, qui a été complètement détruit avec son contenu.

L'immeuble était évalué $10,000, et contenait pour $60,000 de marchandises, parmi lesquels 3,000 barils et 2,500 sacs de farine, 106 barils de pommes de terre, 1,000 caisses de lait condensé, 42 barils de tabac, 3,600 sacs de pois, 400 caisses de saumon, 500 caisses d'amidon, 500 caisses de savon, 500 barils de ciment, etc.

Un autre hangar de 200 pieds sur 50 que l'on était en train de réparer, a été détruit avec les outils des ouvriers occupés aux réparations.

Pertes environ $5,000.

La gare de marchandises du chemin de fer de l'Illinois Central, un édifice de 180 pieds de long, situé au pied de la rue Thalie a été consumé en quelques instants. Cet immeuble qui venait d'être achevé était évalué $3,000.

Cinq mille pieds de bois de cypre, appartenant au steamer "Hispania" ont été la proie des flammes.

Les navires "Jos. Oteri," "S. Oteri" et "Hispania," qui se trouvaient à leurs quais au moment de l'incendie, ont failli être la proie des flammes.

Le Jos. Oteri, qui était sous vapeur, a vite pris le milieu du fleuve, abandonnant le S. Oteri et l'Hispania qui ont été remorqués l'un par le Corsaire et l'autre par un des remorqueurs de Brown & Jungs.

Ce dernier bateau a fait collision avec le chaland No 34 de la Mississippi Valley Transportation Company, qui a été endommagé pour environ $300.

Jim Dwyer, mécanicien de la locomotive No 45, et James Harder, de la locomotive No 723, ont par leur bravoure et leur présence d'esprit, sauvé d'autres hangars qui, sans eux, eussent infailliblement été la proie des flammes.

Mike Clifford, un pompier de la compagnie No 14 a été blessé à la jambe gauche par la chute d'une planche.

Le gardien Joseph Murphy s'est grièvement brûlé aux mains, en opérant le sauvetage de marchandises.

M. J. E Eavers, le commis en chef du Chemin de fer Louisville & Nashville, qui se trouvait dans son bureau, a donné l'alarme par téléphone à 1 heure 12 de l'après midi, et il dit que les pompiers ont été très lents à se rendre sur les lieux.

Trois autres alarmes ont été données, une à la boîte No 33 par l'agent Rosch, une à la boîte No 65 par l'agent Usher et une à la boîte No 71 par M. J. E. Krans.

Le sous-chef Donovan a aussi donné une alarme générale.

Autre accident.—Hier soir à 6 heures 30, un cheval attelé à un survey conduit par M. Penrose, qui habite rue du Camp, No 146, et dans lequel il se trouvait avec sa femme et son enfant, a pris peur et la voiture a versé. Les personnes qui l'occupaient ont été légèrement blessées et ont été soignées chez M O'Sullivan.

W. L. Boeg accusé de faux.—Le shérif Kemy Klock a reçu hier du shérif Ben. E. Cabell, du comté de Dallas, Tex., un télégramme dans lequel il lui dit que W. L. Boeg, l'individu qui a été arrêté pour détournement au préjudice de M. Ballejo, est aussi recherché pour faux par les autorités du Texas.

Le feu.—Vers 12:30 heures A. M., le feu a endommagé pour environ $15, le No 25 de la rue Sud Miro, occupé par un nommé Mike Kace. Les flammes ont été éteintes par les voisins.

A 7:30 heures du matin, le feu a causé pour environ $20 de dommages dans les entrepôts de coton de J. J. Sporl, rue Hunter, près South Peters.

—Hier matin, à 10:30 heures, le feu a été mis par des étincelles au No 156 de la Nord Bassin, appartenant à A. Durand et habité par C. Hegh. Dommages, $10.

—Hier soir à 8 heures 20, une alarme a été donnée à la boîte No 5 pour un commencement d'incendie qui a légèrement endommagé la cuisine de l'immeuble situé à l'encoignure des rues Clinton et Troisième, occupé par Mme Catherine Smith et lui appartenant.

En répondant à l'alarme, la pompe No 19 a fait collision coin Troisième et avenue Carrollton avec une voiture dont le brancard a percé le flanc d'un des chevaux de la pompe qui a expiré au bout de quelques instants. L'animal était évalué $250.

La fête du Mont Carmel.—Ainsi qu'on l'avait prévu, la fête du Mont Carmel a obtenu tout le succès qu'elle méritait, et bien qu'elle ait eu lieu un jour de semaine, les visiteurs étaient déjà très nombreux aux Fair Grounds dans la journée et à l'ouverture même de la fête.

Dans la soirée, il y avait une foule de bon augure pour le résultat financier de la fête.

Celle ci a été ouverte par un discours de M. R. N. Ogden auquel a succédé le Lieutenant Gouverneur Parlange.

Il a parlé en français avec la pureté d'expression et l'éloquence si familières à notre population. Il a été fort applaudi. Malgré la chaleur accablante, les jeux, courses, etc., qui ont commencé après le discours, ont été suivis avec le plus vif intérêt, et les visiteurs de la journée ont séjourné, le soir venu, pour voir tirer le feu d'artifice.

On leur en avait dit beaucoup de bien et ils n'ont pas été déçus dans leurs espérances.

On a dansé pendant les dernières heures de la soirée, jusqu'à la clôture de la fête.

Menus faits.—Louis M. Kossman, le maître d'école arrêté récemment pour voies de fait sur une de ses élèves, et qui avait été relâché sur caution de $500 par le juge Whitaker, a pris la fuite. Plusieurs shérifs se sont mis à sa recherche, mais ils n'ont pu le trouver, et il est probable que M. Mike Mitchell, qui avait fourni pour lui le cautionnement de $500, perdra cet argent.

—Un nommé W. F. Burns, de Vicksburg, Miss., est arrivé à la Nouvelle-Orléans, malade et sans ressources. Il s'est présenté à l'Hôpital de Charité pour se faire soigner, mais comme on a refusé de l'y admettre, il a erré dans la ville et finalement s'est assis près de la statue Clay où il a été trouvé par les agents qui l'ont arrêté et écroué au poste de police du troisième precinct. Hier matin il a comparu devant le recorder Chas de La Bretonne et quand celui-ci a appris sa condition, il l'a acquitté et lui a fourni les moyens d'aller retrouver sa famille à Vicksburg.

—Hier matin, l'agent Rich, qui avait été arrêté mercredi soir pour ivresse, a attaqué un autre prisonnier du nom de Feisman et l'a brutalement battu. Rich a été maîtrisé par les officiers de cour et une accusation de voies de fait a été portée contre lui.

LE FLEUVE.

Le fleuve continue à monter. Il était hier à midi à 17,3.

Cette crue ne laisse pas que d'inquiéter les autorités municipales qui craignent surtout pour la levée au pied de la rue Ursulines et celles des rues Septième et Huitième. Heureusement le vent qui a toujours pour effet de rejeter l'eau sur l'une ou l'autre rive et de la faire monter de 5 à 6 pouces a soufflé de l'ouest et rejeté l'eau sur la rive droite depuis quelques jours.

Le sergent Clifton a signalé au chef de police le mauvais état de la levée de la rue Harmonie, le maire a été averti. De tous côtés le long des quais on prend des mesures en vue d'une plus forte crue.

Le gouverneur est arrivé hier en ville et a négocié une partie de l'emprunt qu'il avait l'intention de faire pour venir en aide aux victimes des inondations dans les paroisses.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous intitulée et dans les termes et chiffre suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.
H. MESSONNIER, Député-Greffier

Succession de Philip Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,368—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Adam Frank, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier
9 juin—9 14 18

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La Cour de Cassation

Annule la Sentence des Panamistes.

Paris, 15 juin—Une grande effervescence a été causée par l'annulation par la Cour de Cassation de la sentence prononcée contre les Panamistes.

M. Eiffel a été remis immédiatement en liberté, et M. Chas de Lesseps a été informé qu'il était libre, mais il est trop malade pour quitter l'hôpital.

Les cinq personnes qui bénéficient de cette décision du tribunal sont: MM. Ferdinand et Charles de Lesseps, Marius Fontane, Cotta et Eiffel.

La décision du tribunal est basée sur des vices de formes, et il déclare que les condamnés ont droit à leur liberté.

Ainsi se termine un procès qui a mis la France entière en émoi, qui a causé le suicide du baron de Reinach et fait prendre la fuite à deux ou trois autres personnes.

Les auteurs du fameux vol d'ornements d'église.

Joyeux moines.

St-Pétersbourg, 15 juin—On se souvient que dernièrement, à la suite de la messe dite à l'occasion de la visite du Czar, dans la chapelle du monastère du Kremlin, les ornements d'église que l'on avait oublié de remettre immédiatement en sûreté dans des voûtes, avaient été volés.

Leur valeur était de 300,000 roubles. Aujourd'hui, tous les moines du monastère ont été arrêtés et une perquisition faite dans leurs cellules a amené la découverte de diamants et autres pierreries qui avaient été retirés des ornements.

Une accusation de sacrilège a été portée contre les moines. C'est un crime puni très sévèrement en Russie.

Il est probable que les coupables seront déportés en Sibérie à perpétuité. On dit aussi que la police a découvert que plusieurs femmes avaient vécu secrètement avec les moines pendant très longtemps.

Les preuves sont parait-il indiscutables.

Les élections en Allemagne.

Berlin, 15 juin—C'est aujourd'hui jour d'élection dans tout l'empire Allemand et partout règne une température tropicale.

Le beau temps aura pour effet de rendre le vote plus considérable particulièrement dans les campagnes.

La classe riche n'a pas l'air de s'inquiéter beaucoup du résultat. On n'observe aucune animation. Partout le plus grand calme règne, mais toutes les mesures sont prises pour réprimer les troubles s'il en était besoin.

Un fou.

Prague, 15 juin—Tandis que le comte Grusnne, commandant du 8me corps d'armée passait dans une rue de Prague, il a été attaqué par un étudiant en médecine atteint d'aliénation mentale. Cet étudiant nommé Zwednick l'a frappé à la figure.

Le général a tiré son épée, et son assaillant l'ayant frappé une seconde fois il lui a asséné un coup d'épée à la tête le blessant grièvement.

La fièvre jaune.

Madrid, 15 juin—Le port de Santander a proclamé la quarantaine contre le steamer Maria Christine, qui vient d'arriver de Cuba avec un cas de fièvre jaune à bord.

Les navires français sont aussi détenus à la quarantaine.

De Sidney à Londres.

Montréal, 15 juin—La première malle postale australienne à destination de Londres est arrivée hier ici et a été envoyée à New York par le Delaware et Hudson R. R. Le trajet entre Londres et Sidney par cette voie est de 35 jours soit 3 jours de moins que par San Francisco.

WASHINGTON.

L'Enquête au Su et de la Catastrophe de Washington.

Washington, 15 juin — La nouvelle enquête vient d'être commencée. Les avocats du colonel Ainsworth étaient dans la salle un peu avant l'enquête; lorsque celle-ci a commencé ils se sont retirés.

Le même jury a été conservé. Les jurés ont été amenés au cimetière de Glenwood où ils ont examiné le cadavre de F. P. Loftus, une des victimes.

Le premier témoin a été J. L. Parson, un entrepreneur qui avait examiné le vieux théâtre le mois dernier pour faire une offre pour les travaux souterrains.

Il a remarqué que pendant les travaux on n'avait pas pris la précaution d'étayer les murs, ce qu'il n'eut pas négligé de faire s'il eut obtenu le contrat.

Le témoin déclare qu'au mois de mai, l'immeuble ne pouvait pas être considéré comme dangereux. Il pouvait aisément contenir 500 employés.

Il n'était pas spécifié dans le contrat que les murs seraient étayés; il y était dit seulement que l'entrepreneur des travaux prendrait toutes les précautions nécessaires.

Par l'examen des travaux après la catastrophe, il est facile de juger qu'ils n'ont pas été exécutés convenablement.

Le coroner a donné lecture d'une clause du contrat, disant que l'entrepreneur "serait responsable des dégats qui pourraient être causés à l'immeuble."

M. Parsons déclare ne pas avoir qui avait charge des travaux mais il n'a jamais vu signer un pareil contrat en vertu duquel l'entrepreneur est seul responsable.

Le Col. Ainsworth a soumis au coroner Thomas une lettre dans laquelle il lui dit qu'il eut été peut-être préférable de choisir d'autres jurés, les anciens jurés ayant assisté pendant la dernière enquête à des scènes qui les ont sans doute peu favorablement impressionnés à son égard.

Il vaudrait mieux avoir affaire à des jurés qui n'aient entendu aucun témoignage préalable.

M. Ainsworth demande aussi à être présent avec son avocat pour interroger les témoins que sa présence n'intimidera nullement.

Le coroner a refusé de se rendre à ce désir et l'enquête a continué.

M. Edward Clarke, architecte du Capitole, a examiné le théâtre en 1865 et en 1886. Il ne paraissait pas dangereux, mais il était imprudent de commencer les travaux d'excavation sans étayer les murs.

E. B. Entwistle et P. Koen témoignent dans le même sens.

Le colonel Ainsworth qui visitait l'immeuble chaque jour, dit qu'il ne connaissait aucun surintendant des travaux.

M. Sasai dit qu'il est capable de dresser des plans mais pas de les faire exécuter.

Plusieurs autres témoins sont entendus qui tous attribuent l'accident à la négligence apportée dans l'exécution des travaux.

Une autre évasion à Sing Sing.

Sing Sing, N. Y., 15 juin—Un détenu du nom de Fink Adams vient de s'évader de Sing Sing. C'est la quatrième évasion depuis deux mois. Ce qui est curieux, c'est que son terme expirant lundi il n'ait pas attendu sa mise en liberté.

Un accident évité.

Tonawanda, N. Y., 15 juin—Ce matin de bonne heure un train amenant des Polonais de Buffalo pour travailler sur les quais a reçu d'un fermier à une distance de deux milles du village, le signal de s'arrêter. Il a averti le conducteur qu'on devait essayer de faire dérailler le train.

Celui-ci a ralenti considérablement sa marche et n'a avancé qu'avec précaution. En arrivant au village une grêle de pierres s'est abattue sur le train et en a cassé les vitres, mais personne n'a été blessé.

C'est la seule démonstration hostile qui ait été faite.

A L'EXPOSITION.

World's Fair Grounds, Chicago, 15 juin—Le joyeux carillon des cloches a souhaité ce matin la bienvenue aux visiteurs de la Cité Blanche pour la plupart Allemands.

C'est en effet aujourd'hui le German Day, et de toutes parts les Allemands sont venus au Parc Jackson pour contribuer par leur présence à faire de cette fête la plus belle qui y ait encore été donnée.

C'est aussi l'anniversaire de la prise de commandement des armées continentales par Geo Washington, et enfin celui l'accession du présent empereur au trône.

Ce jour est donc également cher aux américains comme aux allemands. La journée a été magnifique pas un nuage au ciel et une fraiche brise soufflant du lac, faisant flotter gaiment les milliers de drapeaux et de bannières sur les temples de l'art et de la science qui composent la "Cité Blanche."

Dans aucun conte de fées n'a jamais été décrite une scène plus belle, plus imposante.

Les allées étaient encombrées de promeneurs en habits de fête et sur les lagunes, les gondoliers glissaient doucement dans leurs légères embarcations, coquettement ornées. Sur les eaux naviguaient gracieusement des cygnes et les fontaines lançant leurs jets au soleil, prenaient sous ses rayons les nuances de l'arc-en-ciel.

De tous côtés, des orchestres remplissaient l'air de leur musique et le Jackson Park ressemblait à un paradis.

Les Allemands font rarement les choses à moitié et rien n'avait été épargné par eux pour rendre cette fête ce qu'ils voulaient qu'elle fut.

A l'heure de l'ouverture des portes, la foule s'y pressait déjà et pendant toute la journée, les tourniquets n'ont pas cessé de faire entendre leur déclic. Tous les trains, les chars, les bateaux apportaient les visiteurs par centaines. A 10:30 heures on avait déjà enregistré 100,000 entrées. Ce n'est que vers 3 heures que les grandes associations sont arrivées au Parc.

Quand elles sont arrivées à la section allemande, il y avait une telle foule autour de l'édifice qu'il leur a été impossible de s'en approcher suffisamment pour entendre les orateurs. La promenade qui borde le lac était noire de monde.

Tandis que la multitude allait grossissant sans cesse, les cloches faisaient entendre leur joyeux carillon dans la grande tour qui fait partie de l'édifice. On a entendu l'exécution de nombreuses compositions allemandes par les artistes et les chœurs. L'Hon. Harry Beubens a prononcé le discours officiel.

Le Chicago.

New York, 15 juin—Le croiseur Chicago, qui est le vaisseau-amiral de l'escadre européenne, est parti aujourd'hui pour Galway, Irlande, avec 410 hommes et officiers sous le commandement de l'amiral Erben, Il va visiter les principaux ports irlandais. A l'automne, l'amiral croisera dans la mer du nord puis la Méditerranée, au printemps il visitera Zanzibar et pendant l'été rentrera dans les eaux européennes.

Les Russes et les Juifs.

New York, 18 juin—*Le Times* dit: Les mesures prises par les Russes contre les Juifs sont nécessaires à leur protection, a dit aujourd'hui à un reporter M. Pierre Botkin, secrétaire de la légation russe.

Les Juifs sont plus fins que les Russes, ils s'entendent mieux aux affaires et sont plus intelligents et s'ils étaient admis dans les écoles publiques, ils éclipseraient les Russes sous tous les rapports.

Voilà pourquoi les Russes ont besoin de se protéger contre les Juifs, qui en somme ne sont que des immigrants.

Si on leur accordait les mêmes privilèges qu'aux Russes, ils ne tarderaient pas à les dominer.

Bien que ceux que frappe la loi appartiennent aux classes pauvres, ils ne sont pas moins redoutables, à cause de leur union. Ils sont unis dans leur propre intérêt et dans celui de leur race.

La question de Samoa.

Washington, 15 juin—Le secrétaire Gresham a un nouveau problème diplomatique à résoudre. Cette fois, il s'agit des Iles Samoa.

Il a reçu avis que la guerre y est imminente, que la population s'est insurgée contre le roi Malietoa.

Le calme a régné dans les îles tant que Mataafa, le monarque déposé a été maintenu hors de royaume, mais il vient d'y rentrer pour reconquérir son trône. Tous ses partisans se sont ralliés sous son étendard et ont commencé à se mouvoir.

Le roi Malietoa qui se rend compte de la puissance de son adversaire a demandé protection à la Triple Alliance.

En vertu du traité signé entre les Etats-Unis, la Grand-Bretagne et l'Allemagne, ces puissances lui doivent un effet protection. La situation est devenue très critique et le Président et le secrétaire Gresham ont déjà eu plusieurs entrevues au sujet de l'attitude à prendre.

Les Etats-Unis n'ont en ce moment d'autres vaisseaux dans le voisinage de Samoa, que le Boston et le Adonis qui sont à Hawaï et il n'y a moyen de communiquer avec eux que par un navire partant de San Francisco.

L'Allemagne est la seule puissance qui soit représentée là bas par un navire de guerre, et ce navire suffira toujours à protéger les intérêts des étrangers, s'il ne lui est pas possible de réprimer le soulèvement.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIECLE, PROSATEURS OU POETES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui sera été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui sera obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 LOTS DE VALEUR.

Succession de Kristian R. Johnson.

No 635—Dixième Cour de District Judiciaire, Paroisse Rapides.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Cour ci-dessus, daté le 30 mars 1893 dans la succession mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Treize lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St-Anthony, Galvez et Miro, désignés par les Nos 14 à 26 inclusivement. Les lots 14 à 26 inclusivement mesurant ensemble 320 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Antonia, sur 108 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur. Les lots 25 et 26 chacun 30 pieds de face à la rue Galvez sur 155 pieds de profondeur.

2° Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Anthony, Antonia, Agriculture et Industrie.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs paieront les taxes de 1893; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant S. Flower, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
Bjuin—9 30 17 24 juil 1 5

DOUBLE ASSASSINAT.

COUR D'ASSISES DE LA VIENNE, FRANCE.

La Cour d'assises du département de la Vienne a dû rendre, tout dernièrement, son verdict relativement au double assassinat de la Font-du Parc (arrondissement de Civray).

On se souvient des circonstances dans lesquelles ce crime horrible fut découvert.

La ferme de la Font-du Parc est une maison isolée au milieu des bois. Ses murs sont crevassés en toiture effondrée, ce qui lui donne une apparence misérable. L'intérieur n'a rien à envier à l'extérieur: les meubles sont vieux et vermoulus, les chaises bancales et les tables disjointes.

C'est dans ce pauvre logis qu'habitaient les époux Jean Clément, cultivateur; leur oncle, et deux domestiques: Louis Joyeux, frère de Mme Clément, et Louise Helias, âgée de dix-neuf ans.

Les enfants, deux petits garçons âgés de sept et onze ans, étaient en pension à Usson.

DÉCOUVERTE DU CRIME.

Le 14 novembre dernier, vers onze heures et demie du matin, une fillette de dix ans, la petite Alexandrine Helias se présentait à la ferme pour voir sa sœur Louise.

Un spectacle effrayant était réservé à la malheureuse enfant.

Dès qu'elle eut franchi le seuil de la pièce principale, elle aperçut, étendues sur le sol tout imprégné de sang, Mme Jean Clément et sa sœur.

Les deux jeunes femmes avaient cessé de vivre. L'une et l'autre portaient d'horribles blessures.

Epouvantée, la petite Helias courut en pleurant au village, où elle raconta son effroyable découverte.

Le Parquet de Civray fut informé par dépêche et bientôt un juge d'instruction et le procureur de la République arrivaient à la Font-du-Parc pour y procéder à une information.

LA SCÈNE DE L'ASSASSINAT.

Les constatations établirent que Louise Helias avait été frappée d'un coup de fusil tiré à bout portant. Le coup avait fait balle et de la poudre non brûlée avait pénétré dans les chairs.

L'agression dont la servante avait été victime avait dû être soudaine, rapide, car la malheureuse, à en juger par le calme de son visage, la position de son corps, n'avait opposé aucune résistance à son meurtrier.

Il n'en était pas de même de Mme Clément, dont le cadavre gisait à l'autre extrémité de la pièce. Ses cheveux étaient épars, ses vêtements déchirés: de plus, ses traits avaient, après la mort, conservé une contraction saisissante. Elle avait, tout le décelait, lutté avec acharnement pour défendre sa vie.

Mais son assassin, devant cette défense à laquelle il ne s'attendait sans doute pas, l'avait frappée avec une férocité inouïe.

Se servant de la crosse de son fusil il lui avait enfoncé sept côtes; puis il l'avait étranglée.

Le mobile de ce double assassinat était le vol.

Les magistrats instructeurs trouvèrent, en effet, à terre, un petit coffre d'acier éventré. Le coupable s'était servi d'une pioche pour le briser.

Ce coffre renfermait les économies de l'oncle Clément, soit une somme de 5,000 francs environ, composée de billets de banque, or et menue monnaie.

LES RECHERCHES.

L'habitation était non seulement isolée mais invisible des divers points de la route, il fut difficile à la Justice d'obtenir des éclaircissements.

Pas un témoin n'était à même de fournir des indications et pourtant ce crime avait été accompli en plein jour.

Néanmoins les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur Jean Clément, le mari de l'une des victimes.

Celui-ci devait le matin même où ce crime fut commis, aller, avec son oncle, à la foire de Joussé pour y conduire des moutons.

Après avoir déjeuné, et, au moment du départ, c'est-à-dire vers huit heures, Jean Clément insista pour que son domestique Louis Joyeux, l'accompagnât.

Celui-ci, après avoir fait observer qu'il était peut-être imprudent de laisser les deux femmes seules à la ferme, se décida cependant à partir.

A cinq cents mètres environ de la ferme, Jean Clément s'aperçevant qu'il avait oublié son fouet, descendit de son chariot et dit à son oncle:

—Continuez votre route, je ne tarderai pas à vous rejoindre.

Et il reprit le chemin de la ferme.

Or, c'est précisément à l'heure même à laquelle Jean Clément arrivait chez lui que le crime dut, d'après l'avis du médecin, être accompli.

ARRESTATION DE CLÉMENT.

La gravité de cette coïncidence n'échappa pas aux magistrats instructeurs.

Ils n'hésitèrent pas à interroger Clément à son retour, puis à le mettre, à la suite de ses réponses embarrassées, en état d'arrestation.

De graves charges avaient été relevées contre lui.

Dans son amour on retrouva, en effet, une somme de 1,800 francs dont il ne put justifier la provenance

Un examen approfondi des lieux permit en outre d'établir qu'un étranger eût été incapable d'accomplir ce double forfait dans les circonstances particulières où il avait été exécuté.

Le fusil qui avait servi à tuer les deux victimes appartenait à Jacques Clément. C'était un fusil à pierre que le cultivateur avait pris la peine de charger quelques jours auparavant pour tuer, disait-il, les chiens malades.

Cette arme était cachée dans un cabinet noir où il eût été impossible à un étranger de la découvrir.

Cette arme, fait grave, n'a pu être retrouvée depuis le crime. On a eu beau fouiller les branches, les bois, soulever la paille, curer la mare et le puits.

L'assassin a dû l'enfouir dans la terre.

LES DÉBATS.

A l'instruction, l'accusé a nié avec opiniâtreté sa culpabilité. Il a renouvelé hier ses dénégations à l'audience. C'est un homme de quarante-quatre ans à l'air dur et sournois.

Il ne répond qu'avec des réticences à toutes les questions que lui pose le président.

Les renseignements fournis sur son compte sont mauvais. Clément abusait de toutes les domestiques qui étaient à son service.

Il s'embrouille dans ses explications pour justifier la légitime possession des dix huit cents francs trouvés dans son armoire.

Ses réponses, telle est l'impression générale, sont maladroites et compromettantes pour lui.

L'interrogatoire a pris fin à trois heures.

Après une courte suspension d'audience, l'audition des témoins a commencé.

Une vingtaine ont défilé à la barre, mais leurs témoignages n'ont offert qu'un faible intérêt, aucun d'eux n'ayant assisté à la scène du crime.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Emily Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,625.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 juin—13 18 22

Succession de Nicholas J. Mocy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,513—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John M. O'Connor, liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 juin—11 15 20

Succession d'Alexandre Paya.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,306—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexandre Paya, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 juin—6 11 15

Succession d'Adolphe Jean Delserles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,890—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mathilde Hanson, veuve d'Adolphe Jean Delserles, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 juin—7 11 15

Pour Conserver

La richesse, la couleur et la beauté de la chevelure le plus grand soin est nécessaire, beaucoup de mal a résulté de l'emploi de préparations sans valeur. Pour être sûr d'avoir un article de première qualité demandez à votre pharmacien ou à votre parfumeur la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle est absolument supérieure à toute autre préparation de cette sorte. Elle restaure la couleur originelle et l'abondance de la chevelure laquelle est devenue claire, fanée ou grise. Elle maintient le cuir chevelu frais, moite et exempt de la teigne. Elle guérit les humeurs qui démangent, empêche la calvitie, et donne à

LA CHEVELURE

une texture soyeuse et un parfum permanent. Nulle toilette ne peut être considérée complète sans cette préparation, la plus populaire et la plus élégante de toutes les coiffures.

"Mes cheveux commencèrent à grisonner et à tomber, quand j'avais environ 25 ans. J'ai fait usage dernièrement de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et elle a causé une nouvelle pousse de cheveux de la couleur naturelle."—R. J. Lowry, Jones Prairie, Texas.

"Il y a plus d'un an j'avais une forte fièvre, et quand je recouvrai la santé, mes cheveux commencèrent à tomber, et le peu qui me restait se mit à grisonner. J'essayai de divers remèdes, mais sans succès, jusqu'à ce que je commençasse à

Faire Usage de

la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et maintenant ma chevelure pousse rapidement et est restaurée à sa couleur primitive."—Mme. Annie Collins, Dighton, Mass.

"J'ai fait usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pendant près de cinq ans, et mes cheveux sont moites, lustrés, et dans un état d'excellente conservation. J'ai quarante ans et ai parcouru à cheval les plaines pendant vingt-cinq ans."—Wm. Henry Ott, dit "*Mustang Bill*," Newcastle, Wyo.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer,

Préparée par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue partout par les Droguistes.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train......8:35am	No 2, Memphis and Kansas City Fast Train......5:00pm
No 3, Vicksburg Express......5:35 pm	Vicksburg Express......8:10 am
Baton Rouge accommodation......10:00 am	Baton Rouge accommodation......3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 2 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15 pm	No 8 Coast Acc.3 25 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi......9:35pm	Exc. dimanche et mercredi......7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger......6:55pm	Passenger......7:00am
Chica.St.L.mail..8:30am	Chic.St.L mail. 6 00pm
Chic. limited......7:25pm	Chic. limited......11.30am

TEXAS AND PACIFIC.

No 54, Cal. Ex 7:00pm	No 53, Cal. Ex..8.15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex...6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex......8:20pm
Local......10:05am	Local......3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio...7:05pm	California Ex...9:30am
California Ex. 10:55am	San Antonio...5:30pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.10:30 am	No 2 Limited...7 50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.
Dimanche et mercredi.

No 9......7:15 pm	No 10......7:30 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7......8:25 am	No 8......4:05 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-à-Hache...9:00 am	Pte-à-Hache...7:00am
......4:15 pm	......3:00 pm
Shell Beach......6:40pm	Shell Beach......10:00am
Dimanche.	
Pte-à-Hache...9:20 am	Pte-à-Hache & Shell Beach......7:15am
Shell Beach......9:40 am	Pte-à-Hache & Shell Beach......4:40pm
Shell Beach & Pte-à-Hache. 7:00pm	Shell Beach......5:00am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger......10:00 am	Alger......4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger......6:05 pm	Alger......8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger......6:00 am	Alger......8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

DERELICTS WRECKAGE, &c.

Navires.

Dangerous Obstructions to Navigation along the Coast.

Note.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to may 31st. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

Sandy Hook Lightship bearing West, 6 1/2 miles: Spar 4 feet out of water, apparently attached to a wreck. May 23.

About 3 1/2 miles east of South Brigantine Life-saving Station: Sunken tern schooner Booth Brothers, in 36 feet of water. May 18.

Lat. 39° 48' lon. 74°. Topmast standing 7 feet out of water. May 7.

Lat. 37° 54' lon. 75°, about 6 miles SE from Winter Quarter Shoal Lightship: Sunken wreck, three masts showing, probably the Robert Morgan. May 14.

Lat. 34° 41', lon. 75° 51', or about 27 miles SW, by S. from Cape Hatteras light, in 20 fathoms: A broken mast about 15 feet out of water, possibly attached to a sunken wreck. Last seen April 27. Reported fifteen times since Jan. 5.

Cape Hatteras Light, NW. 1/2 N., 10 miles: Upright mast, 20 feet out of water, with yard and gear attached. May 18.

Ice in the South Atlantic.

Icebergs of great size and vast fields of drift ice have been reported by 48 vessels between 40° and 53° south latitude and 32° and 60° west longitude during January and February. Two vessels were lost and a number injured. The colossal magnitude of these icebergs is such that they will not soon disappear. Vessels bound east around Cape Horn should proceed with caution.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 16 JUIN 1893.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M

SAMEDI, 17 JUIN 1893.

Rivière Rouge—E. B. WHEELOCK, à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 15 JUIN 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship ang Sydenham, Love, St-Louis, France, via Newport News, Va.
Steamship ang March, Jackson, Nice, France, via Norfolk, Va
Steamship ital S Oteri, DeLuca, Truxillo
Steamship (ang) Stillwater, Gale, Livingston via Balize et Puerto Cortes.
Steamship norv Unita, Land, Bluefields.
Steamship am Jos. Oteri, Jr, Brown, Truxillo

ARRIVÉS.

Steamship am Harlan, Hopner, Bluefields.
Steamship norv Albert Dumois, Hagen, Ceiba.
Steamship ang Nicaraguan, Winder, Liverpool, via les Barbades, les ports du Venezuela et de la Colombie. (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

BATEAUX A VAPEUR.

City of Camden, Carlton, Louisville.
U P Schenck, Carter, Cincinnati.
City of New Orleans, Lighter, St-Louis.
Jesse K. Bell, Campbell, Bayou Sara.
Towboat James P Jackson, Mahaffey, Pittsburg, avec 5 barges.
Lougre Kentucky, ——, Golden Ranche.

EXPORTATIONS.

ST-LOUIS FRANCE.—par steamship Sydenham—126 900 boisseaux blé en grenier 5000 sacs à grain.

NICE, FRANCE.—par steamship March—92,000 boisseaux blé en grenier 6000. sacs à grain

Arrivages de produits.

GOLDEN RANCHE—par lougre Kentucky—166 sacs sucre

BAYOU SARA—par steamer Jesse K. Bell—77 barils sucre 238 sacs riz brut

Reçu par les chemins de fer:

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—142 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—152 balles coton
YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY—72 balles coton
SOUTHERN PACIFIC—119 balles coton 1773 sacs riz brut
N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—34 barils mélasse

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination
Astronomer	Havre
Aransas	Havane
Annie	Hambourg
Clintonia	Rotterdam
Dupuy de Lôme	Havre
El Rio	New York
Engineer	Liverpool
El Sol	New York
Flandria	Hambourg
Goldsworthy	En réparation
Isis	Hambourg
Jos. Oteri, Jr	Ceiba
New Orleans	New York
March	U K or Continent
Stillwater	Belize
Sydenham	U K or Continent
Tordenskjold	Bocas del Toro
Violante	En réparation

NAVIRES.

Elvira	Brême
J D Bischof	Brême
Stephen	Brême
Susanne	Brême

BARQUES.

India	Barcelone

GOELETTES.

Anna M Stammer	......
Santo Oteri	Utilla

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Hudson, Kemble......parti 10
Steamship El Sud, Higgins......parti 10
Goélette Sarah Fuller, Brown......expédiée 7

LIVERPOOL.
Steamship Nicaraguan, Winder......parti 2
Steamship Professor, Budde......parti 20
Steamship Mexican, Sandrey......parti 20
Steamship Wm Cliff, Feat......parti 2
Steamship Orion, Lang......parti 10
Steamship Darien, Wrake......parti 10

BREME.
Steamship Akaba, Carter......parti 17

DUBLIN.
Steamship Magdalene, Meyer......parti 14

PALERME.
Steamship Erato, ...parti 20
Steamship Efficient, Davison......parti 7

HAMBOURG.
Steamship Palatine, ...parti 20
Steamship Tynedale, ...parti 21

RIO DE JANEIRO.
Navire Pass of Balmaha, Tevar......parti 22
Barque Isola Formigosa, Rais......partie 10

MAURITIUS.
Navire Italian Empress, Bellis......parti 10

SANTOS.
Steamship Delambre, ...parti 22

SWANSEA
Steamship Akaba, Carter......parti 25
Steamship Tynedale, ...parti 27

ANVERS
Steamship Havre, Laporte......parti 1er

PHILADELPHIE.
Navire Annie M Small, Howes......parti 1

ST-LUCIA.
Steamship Delambre, ...parti 7

BORDEAUX
Steamship Havre, Laporte......parti 1

ST THOMAS.
Steamship Robinia, Lash......parti 2

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73....CHARTRES.....73